

Bon de souscription

Oui je soutiens la restauration du patrimoine de Mesnil-en-Ouche

en apportant un don de € pour :

- ☐ Restauration de l'orgue de l'église de Beaumesnil
- ☐ Restauration du chœur et de la nef de l'église Saint-Ouen-de-Mancelles
- ☐ Restauration du beffroi de l'église de Sainte-Marguerite-en-Ouche
- ☐ Restauration des vitraux et du porche de l'église des Jonquerets-de-Livet

Pour information :

- ✓ **Pour les particuliers**, le don ouvre droit à une réduction :
 - **de l'impôt sur le revenu** à hauteur de **66 %** du don et dans la limite du revenu imposable, dans le cadre légal
Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt
- OU
- **de l'impôt sur la fortune immobilière** à hauteur de **75 %** du don dans la limite de 50 000 €
Exemple : un don de 1 000 € = 750 € d'économie d'impôt
- ✓ **Pour les entreprises**, le don ouvre droit à une réduction :
 - **de l'impôt sur les sociétés** de **60 %** du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires
Exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal

NOM ou SOCIÉTÉ :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Tél. :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine » suivi du nom du monument
(ex : FONDATION DU PATRIMOINE – L'ORGUE DE BEAUMESNIL) **et d'envoyer votre règlement à :**
Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche
44 rue du Château
Beaumesnil
27410 Mesnil-en-Ouche

Votre don peut également être effectué sur le site de la Fondation du Patrimoine
www.fondation-patrimoine.org

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre ☐.
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Normandie dont vous dépendez.
La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

FONDATION



LES MISSIONS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine s'est donnée pour missions de participer à la sauvegarde du patrimoine prioritairement non protégé, d'assister les acteurs du patrimoine, et d'aider à la conservation et au développement des savoir-faire traditionnels. Elle est un lien important entre particuliers, entreprises, associations et collectivités. Des subventions sont attribuées chaque année afin d'assurer la conservation et la restauration du patrimoine normand et ainsi permettre la création et le maintien de nombre d'emplois.

mon village
mon amour



à Mesnil-en-Ouche

Participez à la préservation de votre patrimoine

Eglise Saint-Ouen-de-Mancelles
Gisay-la-Coudre



Eglise Notre-Dame
Jonquerets-de-Livet

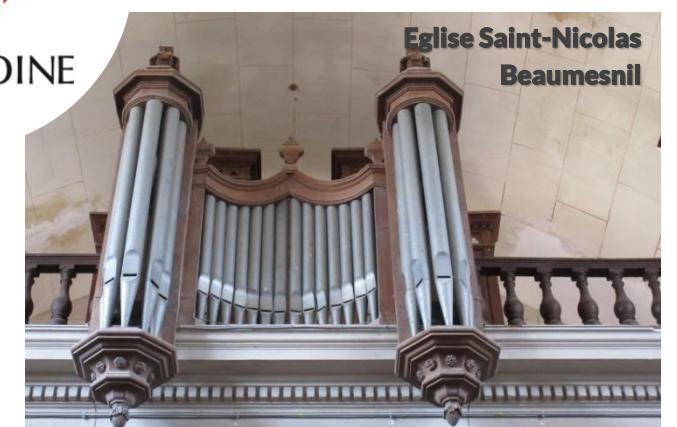


FONDATION



DU
PATRIMOINE

Eglise Saint-Nicolas
Beaumesnil



Eglise Sainte-Margarita
Sainte-Marguerite-en-Ouche



Faites un don au profit de la restauration du patrimoine de Mesnil-en-Ouche
et bénéficiez d'avantages fiscaux



QUI SOMMES-NOUS ?

Situées en Normandie, dans le département de l'Eure, 16 communes ont uni leur destin afin de donner naissance le 1^{er} janvier 2016 à l'une des plus grandes communes nouvelles de France, baptisée MESNIL-EN-OUCHE. Certains murmurent que celle-ci est indéniablement le cœur du Pays d'Ouche, offrant un environnement paisible et de toute beauté.

Son vaste patrimoine, témoin, à travers les siècles des événements majeurs de l'Histoire de France, ne comptabilise pas moins de 20 églises. Afin de garantir l'héritage à transmettre aux générations futures, leur préservation constitue une des préoccupations majeures de votre Conseil Municipal. Plusieurs actions ont déjà été entreprises en ce sens et la Fondation du Patrimoine a déjà accompagné la restauration de plusieurs églises du territoire.

QU'EST-CE QUE LE FINANCEMENT PARTICIPATIF ?

C'est l'association d'un grand nombre de personnes investissant, chacune à leur mesure, une partie d'un montant global permettant aux porteurs de projets de trouver les fonds nécessaires à la réalisation des travaux. Ce mode de financement est également un moyen de fédérer le plus grand nombre de personnes et de donner naissance à une relation privilégiée.

A QUOI SERVIRA LA COLLECTE ?

Afin d'aider la commune à mener à la restauration de ses églises, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, la municipalité a décidé de lancer une campagne de récolte de dons afin de démarrer toutes les réfections nécessaires à la préservation de l'inestimable patrimoine communal. Pour cette 1^{ère} édition, après une étude minutieuse sur l'inventaire patrimonial de Mesnil-en-Ouche, avec la Fondation du Patrimoine, la commission Tourisme Patrimoine a retenu 4 opérations :



Le chœur et la nef de l'église de Saint-Ouen-de-Mancelles (Gisay-la-Coudre)

Cette église représente un édifice rare et exceptionnel qui mérite une attention particulière. En effet, sa chapelle primitive (son chœur actuel) a été édifiée dès le XI^e siècle, agrandie par une nef supplémentaire au siècle suivant. Depuis le XV^e siècle, cette église a fait l'objet d'extension (clocher et porche) et de décoration (polychromie des voûtes, peintures). La qualité patrimoniale de l'édifice a été reconnue par son inscription comme Monument Historique en 1962. Certains de ses objets mobiliers ont également été classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques.

Cependant, depuis 1993, suite à de nombreuses pathologies alarmantes détectées (affaissement du clocher, infiltrations), une longue période d'études a été menée. L'opération de restauration relative à la restauration de la charpente du clocher et de son pignon a démarré par une première tranche en 2017-2018, avec le soutien de l'Etat, du Département, d'une réserve parlementaire, de la Fondation du Patrimoine, de la Sauvegarde de l'Art Français et de l'Association des Monuments et Sites de l'Eure.

Montant
estimatif des
travaux :

320 000 €

DESCRIPTIF DU PROJET

Restauration de la couverture, de la charpente et des élévations extérieures :

1. du chœur
2. de la nef

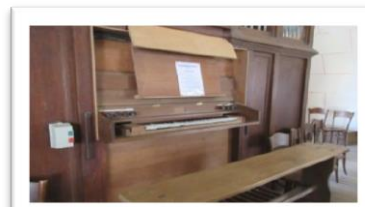


L'orgue de l'église de Beaumesnil

Ce bel instrument, équipé de 392 tuyaux, a été construit par les célèbres frères Damien de Gaillon vers 1850 et constitue l'un des plus beaux éléments de l'église Saint-Nicolas, édifiée au XIX^e siècle. Mais au fil du temps, ce magnifique équipement a vu les années passer et nécessite une remise en état complète pour lui redonner toute sa qualité musicale. La Commune souhaitant pouvoir accueillir des concerts d'orgue, elle souhaite engager rapidement les travaux de restauration.

DESCRIPTIF DU PROJET

1. Nettoyage et consolidation des tuyaux
2. Traitement des menuiseries, des peaux contre les parasites
3. Remplacement des pièces endommagées
4. Remplacement de la soufflerie



Montant
estimatif des
travaux :

17 000 €



Le beffroi de l'église de Sainte-Marguerite-en-Ouche

Cette église est indéniablement LA représentante des églises de l'Eure. Etablie sur des bases remontant au XI^e siècle, elle a été remaniée aux XV^e et XVI^e, après la guerre de Cent Ans.

Depuis près de trente ans, elle a fait l'objet de restaurations conséquentes, mettant en lumière les polychromies existantes sous les couches d'enduis. Grâce aux diverses démarches pour sa protection entreprises par la municipalité, cet édifice a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en décembre 2018.

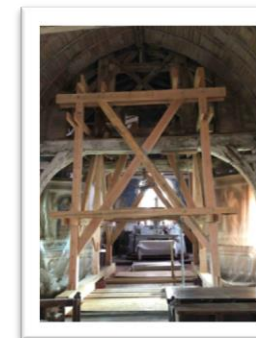
Malgré l'ensemble des travaux réalisés pour la réfection du clos et du couvert, le constat est sans appel : situation de péril ! Le clocher présente de graves défaillances structurelles notamment dues aux attaques xylophages et lignivores ; un étalement provisoire a été mis en place.

DESCRIPTIF DU PROJET

1. Restauration du beffroi
2. Restauration du clocher

Montant
estimatif des
travaux :

220 000 €



Les vitraux et le porche de l'église des Jonquerets-de-Livet

Edifiée au XVI^e siècle, l'église Notre-Dame possède un porche bien particulier, inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1932. Ses vitraux ont également été classés en 1956.

Celle-ci a déjà fait l'objet d'études approfondies sur l'état sanitaire de son porche : constitué de bois, celui-ci a pourri, une usure due essentiellement aux intempéries ; il est donc nécessaire d'engager la réfection du porche à l'identique en utilisant les matériaux adaptés. Quant à ses vitraux (dont certains sont cassés ou manquants), afin d'en préserver l'intégrité, il est impératif de procéder à leur nettoyage et leur remplacement avec les techniques minutieuses et bien spécifiques.

Montant
estimatif des
travaux :

100 000 €

DESCRIPTIF DU PROJET

1. Nettoyage et restauration des vitraux endommagés
2. Restauration du porche



Soutenez nos efforts pour la restauration du patrimoine et recevez en remerciement de la Commune :

- pour tout don → l'inscription de votre nom comme bienfaiteur du patrimoine sur un registre de remerciement
- pour un don de 30 € et + → un livre sur le Château de Beaumesnil, fleuron du patrimoine normand
- pour un don de 100 € et + → visite privilège d'un monument de Mesnil-en-Ouche pour 2 personnes suivie d'un cocktail
- pour un don de 500 € et + → un ouvrage dédié aux richesses des églises du département de l'Eure ou pour les entreprises la mise à disposition de la salle de réception du Pressoir des Jonquerets-de-Livet*

Les contreparties sont cumulables. Exemple : pour un don de 120 €, vous recevez l'inscription de votre nom + le livre sur le Château + la visite privilège pour 2 personnes.

* prêt de la salle de réception du Pressoir pour une durée d'une journée, entre la mardi et le jeudi, sur réservation